



Un certificat alimentaire peut également être obtenu pour les peintures.

Pourquoi un certificat alimentaire ?

Les entreprises impliquées dans la préparation, la transformation, la manipulation, l'emballage, le transport et la distribution de denrées alimentaires doivent identifier et analyser les risques liés à tous les aspects du processus de production. Ce processus de surveillance exigé par l'Union européenne devrait garantir que le processus de production de tous les produits alimentaires est associé au risque de contamination le plus faible possible.

Un certificat alimentaire peut être obtenu pour une peinture s'il est établi que l'application d'une peinture sur des substrats dans l'industrie alimentaire, après contact avec des nutriments, n'entraîne pas le rejet de substances qui pourraient potentiellement être nocives pour les nutriments traités.

Que signifie un certificat alimentaire sur une peinture murale ?

Il n'y a pas d'exigence de marquage alimentaire pour les peintures murales.

En effet, les peintures murales ne sont pas destinées à entrer en contact avec les aliments. Un certificat alimentaire stipule également que le contact entre les aliments et la peinture doit être évité.

La certification établit qu'il n'y a pas de transfert de substances nocives lorsque des aliments sont préparés dans des pièces où la peinture murale certifiée a été appliquée sur les murs et/ou les plafonds.

Le label offre un avantage par rapport aux produits des concurrents qui n'ont pas de certification alimentaire. Les clients sont plus enclins à acheter un produit certifié qu'un produit non certifié.

Preuves

Un certificat alimentaire est délivré par des laboratoires qui effectuent des tests en fonction de nombreuses exigences de la législation alimentaire

et, après approbation, délivrent un certificat sur le produit testé. Si un certificat alimentaire a été délivré pour un produit PPG, ce certificat est mentionné sur le site web de Sigma.